REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUEWILAYA DE BENI ABBES
CODE FISCALE:422006000052011

** *AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE* **

Conformément aux dispositions des articles, 46 et 56 de la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles relatives aux marchés publics et les articles 52, 65 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, La direction de l'hydraulique de la wilaya de Béni Abbes informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°**12/2026** relatif à:

ACQUISITION DES GROUPES ELECTROGENES (W.BENI ABBES)

Après le jugement des offres effectuées conformément aux critères du cahier des charges, le marché est attribué provisoirement selon le tableau ci-après:

PROJET	SOUMISSIO-NNAIRE	N° FISCALE	MONTANT DE PROPOSE	MONTANT CORRECTION	N/TECH	DELAI	OBSERVATION
ACQUISITION DES GROUPES ELECTROGENES (W.BENI ABBES)	**ENTREPRISE DU GRAND TRAVAIL PUBLIC ET HYDRAULIQUE « YAHIAOUI MOHAMMED »**	**195320700088195**	**9 877 000,00**	**/**	**62,5**	**01 jour**	**Offre moins disant financièrement qualifier techniquement**

Conformément à l'article **82** du décret présidentiel cité au-dessus, les soumissionnaires contestants ce choix pourraient introduire leurs recours auprès de secrétariat de la commission des marchés publics dans le délai de **dix(10) jours** à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.
Pour les autres soumissionnaires, le service contractant est tenu d'inviter dans le même avis ceux d'entre eux qui sont intéressés de se rapprocher de ses services au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

LE DIRECTEUR